



**Quatorzième (14^e) Assemblée générale annuelle
de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick
Tenue à Moncton, le 2 octobre 2016**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de la FCÉNB, Willy Wilondja, souhaite la bienvenue et déclare 14^e assemblée générale annuelle ouverte à 10 h 55.

2. Vérification du droit de présence

Sont présent :		
CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Claudette Kavanaugh (V) Mily Caron Daniel Clavette (V) Francine Cyr Richard Landry (V) Robert Levesque (V) Steeve Savoie (V)	Ghislaine Foulem (V) Richard Gallant (V) Rémi Hébert Nathalie Mallais-Comeau (V) Marie-France Maltais (V) Mario Pelletier (V) Gérard Robichaud	Réal Allain (V) France Bourque (V) Michel Colette Gilles Cormier (V) Marc Leblanc Paul Demers (V) Roger Martin (V) Willy Wilondja
Gail Michaud-Levesque, CPAÉ École communautaire Saint-Joseph Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD Léon Richard André Robichaud, FJFNB Chantal Varin, CPAÉ École St-Henri		

3. Élection d'une présidence d'assemblée

Résolution AGA 2016/1

Il est dûment proposé et appuyé

Que Léon Richard soit élu comme président d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidence de l'assemblée est maintenant cédée à Léon Richard.

4. Élection d'une secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2016/2

Il est dûment proposé et appuyé

Que Chantal Ouellette soit élue secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA 2016/3

Attendu que :

Que les points suivants soient ajoutés :

8.2.2. Rapport du comité du Réseau des ayants droit



- 10.2.1. Cours d'immersion
- 10.2.2. Enveloppe égalitaire

Que le point suivant soit modifié pour qu'on lise :
10.5. Hôte du prochain congrès et date

Que le point suivant soit corrigé pour qu'on lise :
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 octobre 2015

Il est dûment proposé et appuyé :
Que l'ordre du jour soit adopté comme amendé
ADOPTÉ

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 octobre 2015

Les membres des conseils d'éducation ont reçu les documents pertinents à l'Assemblée générale annuelle au moins 7 jours avant celle-ci comme prescrit dans le Règlement général de la FCÉNB.

Résolution AGA 2016/4
Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de l'AGA du 4 octobre 2015 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Affaires découlant du procès-verbal

Les membres des conseils d'éducation ont reçu le document à l'avance et n'ont pas de questions ou commentaires.

8. Rapport annuel du conseil d'administration

8.1. Rapport de la présidence

Le rapport ayant été reçu à l'avance, il est demandé si les participants ont des questions, sans qu'il y ait lecture du Rapport de la présidence. L'assemblée n'a pas de question sur ledit rapport.

Résolution AGA 2016/5
Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir le rapport de la présidence.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2. Rapport des comités et des représentants des réseaux

8.2.1. Rapport de la FNCSF

Le rapport ayant été reçu à l'avance, le représentant de la FCÉNB à la FNCSF Mario Pelletier demande aux participants s'ils ont des questions.

Résolution AGA 2016/6
Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir le rapport du représentant de la FCÉNB à la FNCSF.
ADOPTÉ

8.2.2. Rapport du Réseau des ayants droit

Roger Martin lit le rapport du Réseau des ayants droit écrit par Lise Mazerolle. Des félicitations sont données à Ghislaine Foulem pour sa nomination à la présidence du Réseau des ayants droit.

Résolution AGA2016/7



Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir le rapport du Réseau des ayants droit.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3. Rapport financier annuel

8.3.1. Rapport des vérificateurs

Gérard Robichaud lit le rapport de vérification des syndics du rapport financier de l'année financière 2015-2016.

Résolution AGA 2016/8
Il est dûment proposé et appuyé
D'amender le rapport de vérification des syndics pour l'année financière 2015-2016 et que l'on lise « daté du 31 mars 2016 ».
ADOPTÉ

Résolution AGA 2016/9
Attendu que :
Les syndics recommandent que le formulaire de la FCÉNB « Frais de représentation et de déplacements » soit changé et que les taux pour le remboursement des frais de déplacement soient les mêmes que ceux utilisés présentement, soit ceux du gouvernement provincial.

Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter la recommandation des syndics.
ADOPTÉ

Résolution AGA2016/10
Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir le rapport de vérification des syndics pour l'année financière 2015-2016.
ADOPTÉ

8.3.2. Présentation des états financiers de la FCÉNB

La trésorière de la FCÉNB présente son rapport des états financiers de l'année 2015-2016

Résolution AGA2016/11
Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir les états financiers de l'année financière 2015-2016.
ADOPTÉ

8.3.3. Présentation des dépenses passées au budget organisme 2049

La responsable administrative des CÉD présente un rapport des dépenses passées au budget de l'organisme 2049 durant l'année financière 2015-2016.

Résolution AGA2016/12
Il est dûment proposé et appuyé
De recevoir le rapport des dépenses passées au budget de l'organisme 2049 durant l'année financière 2015-2016.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4. Résolutions adoptées par le CA en 2015-2016

Les résolutions adoptées par le conseil d'administration de la FCÉNB en 2015-2016 ont été reçues par les membres dans les délais prescrits, avant l'assemblée.



Résolution AGA2016/13

Il est dûment proposé et appuyé

De ratifier les résolutions adoptées par le conseil d'administration de la FCÉNB en 2015-2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5. Planification stratégique de la FCÉNB

Les actions à poser par la FCÉNB pour la mise en œuvre de la PALC, pour l'année 2016-2017 ont été ajoutées à la planification stratégique de la FCÉNB. Le document a été reçu par les membres des CÉD avant l'AGA.

Résolution AGA2016/14

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir la planification stratégique de la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Prévisions budgétaires

9.1. Prévisions budgétaires 2016-2017 – FCÉNB

La trésorière présente les prévisions budgétaires 2016-2017 de la FCÉNB.

Résolution AGA2016/15

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir les prévisions budgétaires de la FCÉNB pour 2016-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2. Prévisions budgétaires 2016-2017 - organisme 2049

La responsable administrative des CÉD présente les prévisions budgétaires de 2016-2017 de l'organisme 2049.

Résolution AGA2016/16

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir les prévisions budgétaires 2016-2017 de l'organisme 2049.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Résolutions

10.1. Proposition d'amendement du Règlement général

La proposition suivante d'amendement du Règlement général a été soumise dans les délais prescrits avant l'AGA.

Résolution AGA2016/17

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on vote la proposition d'amendement au Règlement général par scrutin secret.

ADOPTÉ

Résolution AGA2016/18

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter la proposition d'amendement du Règlement général reçu, soit :

Attendu que :

- la présidence d'un CÉD est la porte-parole des décisions de celui-ci;
- la présidence d'un CÉD ne peut se prononcer sur les affaires occupant les deux autres CÉD francophones;
- le porte-parole officiel des décisions de la FCÉNB, soit la présidence ou l'une des vice-présidences, se prononce sur des dossiers d'ampleur provinciale qui affectent chacun des 3 CÉD francophones;

Il est important que les rôles et les lignes d'action soient clairs pour les membres du conseil d'administration de



la FCÉNB, les membres des CÉD, les présidences des CÉD, les partenaires de la FCÉNB et des CÉD ainsi que le public. Notez qu'entre 2012 et 2015, les présidences des CÉD ont choisi progressivement et successivement de ne pas être membres du conseil d'administration de la FCÉNB.

Il est proposé que :

Les postes de la présidence et de la vice-présidence de la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick ne peuvent être occupés par la présidence d'un Conseil d'éducation.

Dans la situation d'un vote favorable, noter que le Règlement général de la FCÉNB doit être amendé et que les articles suivants doivent être ajoutés :

Article 21

a) Élection de la présidence :

Les personnes souhaitant être à la présidence ne peuvent occuper la présidence d'un conseil d'éducation.

b) Élection de la vice-présidence :

La 1^{re} vice-présidence et la 2^e vice-présidence ne peuvent être occupées par la présidence d'un conseil d'éducation.

Résolution AGA2016/19

Il est dûment proposé et appuyé

Que Mily Caron et André Robichaud soient nommés comme scrutateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution AGA2016/18 - suite

9 OUI ET 6 NON

Il est dûment proposé et appuyé

De reconnaître les résultats du vote secret et de rejeter la proposition d'amendement au Règlement général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution AGA2016/20

Il est dûment proposé et appuyé

Que les bulletins de vote soient détruits.

ADOPTÉ

10.2. Dossiers prioritaires de la FCÉNB en 2016-2017

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR 2016-2017

Valorisation du rôle de conseiller d'éducation

Modification des Lois sur l'éducation et des services à la petite enfance

Mise en œuvre de la PALC et des plans d'action

Intégration des nouveaux arrivants dans les écoles francophones

Intégration des élèves des Premières Nations dans les écoles francophones

Négociation du protocole d'entente de Patrimoine canadien (PLOE)

Code de déontologie des conseillers d'éducation du N.-B.

Résolution AGA2016/21

Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter la liste des priorités de la FCÉNB telles que proposées.

ADOPTÉ

10.2.1. Cours d'immersion

Résolution AGA2016/22

Suite à la décision du ministre du MÉDPE de mettre en œuvre les cours d'immersion dans les écoles anglophones à partir de la première année,

Il est proposé que la FCÉNB s'assure de faire un suivi auprès du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin que les écoles anglophones respectent les droits des francophones en respectant la prescription de la Loi concernant l'inscription des ayants droit dans les cours d'immersion. Le dossier doit faire partie des priorités de la FCÉNB.

Il est dûment proposé et appuyé

D'ajouter à la liste des priorités de la FCÉNB « Inscription des ayants droit dans les cours d'immersion »

ADOPTÉ

10.2.2. Enveloppe égalitaire

Résolution AGA2016/23

Il est dûment proposé et appuyé que

La FCÉNB entreprenne des démarches auprès de l'AEFNB concernant l'enveloppe égalitaire.

Sous-amendement

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on envoie une lettre de félicitations à l'AEFNB d'avoir pu conclure une entente au sujet de l'enveloppe égalitaire.

ADOPTÉ

Considérant que

La FCÉNB n'a pas reçu le mandat de s'occuper du dossier de l'enveloppe égalitaire au départ,

Les CÉD n'ont pas pris le temps de se pencher sur les nouveaux enjeux liés à l'enveloppe égalitaire,

Il est dûment proposé et appuyé

De déposer la proposition que la FCÉNB entame des démarches auprès de l'AEFNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution AGA2016/24

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter la liste de priorité telle que présentée en y ajoutant « Inscription des ayants droit dans les cours d'immersion »

Soit :

Valorisation du rôle de conseiller d'éducation

Modification des Lois sur l'éducation et des services à la petite enfance

Mise en œuvre de la PALC et des plans d'action

Intégration des nouveaux arrivants dans les écoles francophones

Intégration des élèves des Premières Nations dans les écoles francophones



Négociation du protocole d'entente de Patrimoine canadien (PLOE)
Code de déontologie des conseillers d'éducation du N.-B.
Inscription des ayants droit dans les cours d'immersion

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3. Nomination des membres du CA 2016-2017

Résolution AGA2016/25

Il est dûment proposé et appuyé que

D'adopter la nomination des membres du CA 2016-2017 tels que désignés par les 3 conseils d'éducation.

CÉD Nord-Est : Ghislaine Foulem, Richard Gallant, Mario Pelletier

CÉD Nord-Ouest : Francine Cyr, Hélène Laplante, Robert Levesque

CÉD Sud : Réal Allain, Roger Martin, Willy Wilondja

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.4. Nomination des vérificateurs pour l'année 2016-2017

Résolution AGA2016/26

Il est dûment proposé et appuyé que

Roger Martin et Gérard Robichaud soient nommés vérificateurs pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.5. Hôte du prochain congrès annuel et date

Il serait judicieux que le congrès se tienne en mai ou juin considérant :

- la participation des membres des CPAÉ est difficile en début d'année scolaire, puisque ceux-ci sont formés en septembre;
- les élections des conseillers d'éducation qui se tiennent en mai tous les 4 ans;
- la tenue de l'Académie des élus en juin dans l'année des élections;
- la rentrée des classes;
- la tenue du congrès annuel de la FNCSF en octobre;

Résolution AGA2016/27

Il est dûment proposé et appuyé que :

La date du prochain congrès soit discutée et confiée au CA, quant à l'hôte du congrès que l'on s'en tienne à la rotation prévue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Élection de la présidence de la FCÉNB

Les participants de l'AGA tiennent à remercier Willy Wilondja qui a occupé le poste de président en 2015-2016.

La lecture de l'article 21 du Règlement général adopté l'an dernier est faite.

Résolution AGA2016/28

Il est dûment proposé et appuyé

Que Léon Richard soit président d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Willy Wilondja est nommé et élu président pour l'année 2016-2017.

L'assemblée est levée à 12 h 15.

Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire